

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le onze mars deux mille dix-neuf, les membres du Conseil Municipal sont convoqués en séance extraordinaire pour le quinze mars deux mille dix-neuf à dix heures.

Le Maire,
Michel LOUBET

Ordre du jour :

- Projet de création d'un chemin piétonnier.

**Séance du Conseil Municipal
Du 15 mars 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le quinze mars à dix heures, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de M. Michel LOUBET, Maire.

Etaient présents : M. Michel LOUBET, M. Elie MAZZON, M. Christian RAYNAUD, M. Jean GAUTIER, M. Bernard MAILLE

Était absent : Mme Nathalie MEDALLE, M. Gérard DOVIGO, Mme Sylvie DURAND, M. Christophe CORMARY, excusés.

Secrétaire de séance : M.

D2019_09 Création d'un chemin piétonnier aux Fournials

Monsieur Le Maire, expose aux membres du conseil municipal, que suite aux doléances des résidents du lotissement Clos Saint-Michel concernant la sécurité des enfants sur le trajet de l'école et de l'arrêt de bus, il est nécessaire de réaliser des travaux de création d'un chemin piétonnier entre le lotissement du Clos Saint-Michel et la place des Vieux Chênes.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- Approuve le projet de réalisation d'un chemin piétonnier entre le lotissement du Clos Saint-Michel et la place des Vieux Chênes ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces administratives et financières à l'exécution de ce projet.